Public

- Cariste débutant qui n'a jamais utilisé (ou très peu) les chariots automoteurs de manutention à conducteur porté de la catégorie 1A
- Il est recommandé que l'employeur s'assure de la détention par le salarié d'une attestation d'absence de contre-indications médicales à la conduite, en cours de validité, avant de s'engager dans un processus de formation et de test CACES®. En effet, cette démarche devra obligatoirement être effectuée préalablement à la délivrance de l'autorisation de conduite

Prérequis

- Sans objet

Conditions et délais d'accès

- Validation de la demande d'inscription
- Accès possible jusqu'à la veille du début de la formation après validation de l'inscription

Durée

- 21 heures

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- Formation dispensée en langue française
- Pédagogie active, individualisation, activités en autonomie, mises en situation professionnelle reconstituées

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Attestation de formation

Accessibilité

- Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter notre référent Handicap local afin d'étudier les possibilités d'adaptation pour suivre la formation

Tarif et modalités de financement

- Le tarif de référence et les modalités de financement applicables sont consultables sur www.aftral.com. Ils peuvent varier selon le statut et la situation du bénéficiaire et le dispositif mobilisé

Nous contacter

- Pour toute demande d'information, consultez notre site internet www.aftral.com ou contactez nos équipes au 0809 908 908

Formation Cariste + CACES® R489 Cat. 1A (3 j)

Cat. 1A : Transpalettes à conducteur porté Préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée ≤ 1,20 m)

Objectifs généraux

- Mettre en œuvre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté de catégorie 1A

Les plus de la formation

- Infrastructures et moyens matériels permettant de reproduire les conditions réelles de travail,
- Remise d'une documentation complète et ciblée, véritable aide-mémoire de la formation,
- Délivrance (si résultat positif) d'une autorisation de conduite pré-remplie à compléter par l'employeur,
- Accès via « controle.aftral.com » à la vérification de l'authenticité du CACES® délivré

**** Bonus pour les formations réalisées dans l'un de nos 120 sites :***

- *La formation à la manutention des colis Matières Dangereuses (chap. 1.3 de l'ADR) est proposée aux candidats*

Mode d'évaluation des acquis

- Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation et de quizz
- Evaluation finale sanctionnée par le passage des épreuves théorique et pratique du CACES®

Validation

- Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) - Recommandation 489 catégorie 1A, si résultat positif. En cas d'échec, délivrance d'une attestation des compétences acquises/non acquises
- Sans niveau spécifique
- Possibilité de valider un/des blocs de compétences : sans objet
- Equivalences, passerelles, débouchés : https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/6866
- Code RS : 6866
- Certificateur : Institut national recherche sécurité (date d'échéance de l'enregistrement : 31/10/2029)
- Code Certif Info : 106691

Agrément

- GLOBAL Certification®

PROGRAMME

N° SEQUENCE		DUREE
0	**Identifier les objectifs et étapes de la formation**	**/**

- Accueil
- Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels
- Présentation de la formation
- Modalités pratiques
- Tour de table
- Evaluation d'auto-positionnement pédagogique

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	**Mettre en œuvre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté de catégorie 1A**	**21 h 00**

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Salle de formation individualisée ou équipée d'un ensemble multimédia

Ressources pédagogiques

1.1 Connaissances théoriques

- **Réglementation : connaissances générales**
 - Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur
 - Dispositif CACES® : formation, CACES® et autorisation de conduite
 - Différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels
- **Les principaux types de chariots - Les catégories de CACES®**
 - Caractéristiques et spécificités des différents types de chariots de manutention
 - Catégories de CACES® correspondantes
- **Technologie des chariots de manutention**
 - Chariots thermiques et chariots électriques. Transmission. Pneus et bandages. Circuit hydraulique. Équipements porte-charges. Dispositifs de sécurité. Poste de conduite
- **Notions élémentaires de physique – Stabilité**
 - Masse et position du centre de gravité des charges. Conditions de stabilité et d'équilibre du chariot. Facteurs qui influencent la stabilité. Plaque de charge
- **Risques liés à l'utilisation**
 - Principaux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés. Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives. Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention
 - Transport et élévation de personnes : interdictions et applications autorisées
- **Vérifications d'usage**
 - Équipements de Protection Individuelle. Notice d'instructions du constructeur.
 - Opérations de prise de poste. Que faire en cas d'anomalie ?
 - Vérifications et opérations de maintenance de premier niveau
- **Exploitation des chariots**
 - Règles de conduite et de circulation : signalisation et plan de circulation, consignes générales de circulation, circulation sur la voie publique. Distances de freinage. Stationnement du chariot
 - Pictogrammes de manutention et étiquettes de danger
 - Adéquation du chariot. Modes opératoires : prise de charges au sol, gerbage en pile, stockage en palettiers, chargement de véhicules - Consignes en cas d'accident ou d'incendie
- **Eco-gestes du cariste**

L'utilisation du genre masculin dans le texte permet de l'alléger mais ne peut être perçue comme de la discrimination en référence à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes.

▪ **Manutention des colis de marchandises dangereuses – ADR1.3 / e-learning** (si formation en centre AFTRAL) **1.2 Mise en situation pratique des chariots de catégorie 1A** ▪ **Vérifications et essais de prise de poste** ▪ **Conduite et manœuvres** - Accès et descente en sécurité - Circulation en marche avant, en marche arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge. - Arrêt et stationnement en sécurité - Prise et dépose d'une charge au sol ▪ **Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance** - Opérations d'entretien journalier - Compte rendu des difficultés et anomalies rencontrées **1.3 Passage du test CACES® R489** - Epreuve théorique - Epreuve pratique catégorie 1A	Chariot(s) et charges Hall de manutention Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE		DUREE
2	**Bilan et synthèse du stage**	**/**
▪ Bilan de la formation ▪ Synthèse du stage ▪ Evaluation de satisfaction de la formation		**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia